

MESSAGE DE NOËL 2009

DE LA CONFÉRENCE EPISCOPALE DU TCHAD

Jean-Claude BOUCHARD, évêque de Pala, Président de la CET
Matthias NGARTERI, archevêque de N'Djamena
Michel RUSSO, évêque de Doba
Edmond DJITANGAR, évêque de Sarh
Miguel SEBASTIAN, évêque de Laï
Rosario Pio RAMOLO, évêque de Goré
Joachim KOURALEYO, évêque de Moundou
Henri COUDRAY, vicaire apostolique de Mongo

« LAISSEZ-VOUS RÉCONCILIER »

Noël, célébration de la joie et de la paix.

1. « *Nous vous en supplions, au nom du Christ laissez-vous réconcilier avec Dieu !* » (2 Co 5, 20). C'est l'appel vibrant que l'Apôtre Saint Paul lance aux Chrétiens de Corinthe. Cet appel à la réconciliation au nom de Dieu, nous l'adressons aujourd'hui au peuple tchadien en ce temps de Noël où nous célébrons la naissance de Jésus, celui qui nous a révélé le dessein d'amour de Dieu.

2. « *Gloire à Dieu et paix sur la terre aux hommes qu'Il aime* » (Lc 2,14), chantent les anges pour accompagner le message qu'ils adressent aux bergers : « *Aujourd'hui vous est né un sauveur* » (Lc 2, 11). Ce message nous assure que Dieu continue de proposer sa paix et sa joie à tous les hommes de tous les temps. Le Tchad n'est pas en reste ; il est invité aussi à accueillir cet appel à la paix, à la joie et à l'espérance.

3. En examinant de près la vie de notre pays, nous nous rendons compte que c'est d'une vraie réconciliation dont notre peuple a besoin pour trouver la joie et la paix de Dieu que nous annonce la fête de Noël.

Regard sur l'histoire de notre pays

4. Notre pays est en train de se construire. Notre histoire récente nous apprend que le Tchad n'a connu que quelques années de calme après

son indépendance. Il est entré rapidement dans un cycle de violences qui a débouché sur la guerre civile de février 1979. Nous avons failli cesser d'exister comme Etat. Depuis ce temps, des groupes ethniques ou régionaux se sont opposés violemment et régulièrement pour divers motifs.

5. Les changements successifs de régime n'ont pas atténué les affrontements intercommunautaires ni les rebellions armées, meurtrières et fratricides. Bien plus, des pratiques et des comportements inadmissibles pour un Etat de droit se sont installés chez nous : insécurité permanente, circulation anarchique des armes et violation des droits humains.

6. Les Tchadiens continuent de se mépriser et de se méfier les uns des autres ; certains en viennent à ne se désigner que selon leur ethnie ou leur région. Ils font semblant de travailler ensemble mais en réalité ils se rejettent et deviennent la proie facile des extrémismes de tous bords qui les utilisent et les opposent.

7. Pourtant, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, avec ou sans l'aide de médiateurs ou acteurs extérieurs au Tchad, nombre de dialogues et d'accords de réconciliation se sont succédés. Pourquoi alors la paix et la réconciliation ne sont-elles pas effectives dans notre pays ?

Les raisons des échecs de la réconciliation nationale

8. Il nous faut admettre que ces démarches de réconciliation sont restées l'œuvre d'élites politiques ou militaires ayant bien souvent agi à titre individuel, pour leur intérêt personnel ou tout au plus pour celui de leur ethnie. Certains acteurs, manipulés par des puissances extérieures, ne venaient à la table des négociations que pour le pouvoir, sans aucun projet de société à proposer ni à défendre.

9. Tous voulaient préserver leurs privilèges parfois mal acquis ou garantir la domination de leur région ou de leur groupe sur les autres, ou encore s'enrichir à leur tour. Alors, les problèmes de fond du pays et les valeurs républicaines ont été négligés : le respect de la laïcité, la nécessité de garantir l'alternance au pouvoir, la coexistence intercommunautaire, l'autorité de l'Etat, la garantie des droits et devoirs fondamentaux des citoyens, l'égalité devant la loi, la supériorité de la loi sur les coutumes particulières...

10. La non-application des termes des accords n'a fait que manifester un manque évident de volonté réelle de réconciliation. Dans l'ensemble, ils n'ont pas porté les fruits escomptés, ni apporté la paix aux Tchadiens, car ils étaient faussés dès le départ.

11. Le flux d'argent engendré par l'exploitation du pétrole, loin de résoudre nos problèmes de développement, a provoqué la corruption, le favoritisme et les détournements de fonds publics en toute impunité.

12. Dans cette situation, sur quelles valeurs allons-nous fonder la construction d'une société fraternelle, juste et solidaire pour offrir à nos enfants un cadre de vie plus épanouissant ?

Les conditions d'une véritable réconciliation nationale

13. La situation géographique centrale du Tchad et ses affinités culturelles et religieuses avec les pays voisins sont des atouts que nous pouvons exploiter bien mieux que dans le passé pour favoriser une intégration régionale profitable à toutes les populations du pays sans exclusion.

14. Pour cela, que la rébellion armée cesse d'être un moyen de prise de pouvoir politique ou un fonds de commerce. Mais aussi, que l'Etat

garantisse les cadres d'expression libre des mécontentements sans recours aux armes. Il ne manque pourtant pas au Tchad des hommes courageux et suffisamment intègres tels que les Sud-africains Nelson Mandela, Frédéric De Klerk et Desmond Tutu, pour ne citer que ceux là.

15. Ce sont des leaders qui ont su convaincre les plus extrémistes de leur propre groupe pour les amener à adhérer au processus de réconciliation nationale. Parce qu'ils ont eu le souci de rechercher la vérité et ont été prêts à demander et à accorder le pardon, ils ont réussi dans leurs efforts pour la réconciliation. Si le processus a abouti, c'est aussi dû au fait que, dès le départ, des règles claires ont été édictées, notamment le principe de la réparation.

16. Ces règles valent aussi pour nous, au niveau des régions, des communautés ethniques ou religieuses et des familles en conflit. C'est à tous les niveaux que les efforts doivent se conjuguer dans la vérité, afin que naissent dans les cœurs et prennent corps dans les comportements, les valeurs de paix, de justice et d'amour.

Les domaines d'action

17. Dans la dynamique de recherche de paix, de justice et de réconciliation au Tchad, il nous faut considérer trois principaux domaines d'action : le politique, le social et le religieux.

18. La politique est l'art de gérer la cité, de chercher ensemble le bien commun à partir des règles communes adoptées par tout le monde. Dans ce sens, le rôle des hommes politiques est primordial. Nous attendons d'eux qu'ils donnent un exemple d'amour de la patrie et du peuple. Il leur revient de faire en sorte que tous les Tchadiens se reconnaissent comme égaux en droits, en devoirs et en dignité, même s'ils demeurent des adversaires politiques.

19. Au niveau social, il nous faut sortir du piège de l'ethnicisme et du régionalisme. Par la Commission nationale Justice et Paix, nous avons adressé au ministre de la Justice une lettre sur le phénomène de la dia où nous avons écrit ceci : *« La pratique la plus dangereuse entre toutes est celle de la dia qui sert de système de gestion de multiples crimes et cela en dehors de sa zone d'expression et dans les communautés qui ont leur propres modes de gestion des conflits. Cette*

hégémonie se fait malheureusement au détriment des lois de la République, entraînant la perte de confiance des citoyens à l'égard des institutions de l'Etat, notamment les institutions judiciaires ».

Ne pas imposer cette coutume là où elle n'a pas lieu d'être permettra d'éviter beaucoup de conflits sociaux.

De même, les traitements discriminatoires dans l'accès aux richesses, aux postes de responsabilité et aux bourses d'études sont des sources de mécontentement qu'il s'agit d'éliminer.

20. Au niveau religieux, il est important que tous les croyants se rappellent que toute religion a pour origine Dieu, son objet est Dieu et sa finalité est la rencontre de l'homme avec Dieu. Et comme nul n'est croyant tout seul, la religion facilite la rencontre des hommes entre eux, créant ainsi une vie fondée sur la confiance en Dieu et la confiance entre ceux qui se reconnaissent créatures de Dieu. De même que chacun va à la rencontre de ce Dieu et le connaît selon des modalités différentes, de même chacun doit respecter la démarche des autres qui l'adorent différemment.

21. Nos craintes et nos méfiances mutuelles nous poussent à développer une agressivité qui n'a aucun fondement religieux. Une meilleure connaissance réciproque nous aidera à nous apprécier et à nous accepter. Chrétiens, catholiques ou protestants, et musulmans, nous croyons en Dieu et aux grandes valeurs que sont la justice, l'amour, la paix, la réconciliation. Nous pouvons nous unir autour de ces valeurs communes, en respectant ce que nous sommes, pour bâtir un pays où il fera bon vivre.

La mission de réconciliation, de justice et de paix.

22. C'est tous les hommes que, par sa mort, sa résurrection et le don de l'Esprit-Saint, notre Seigneur Jésus a réconciliés avec Dieu et entre eux (cf. 2 Co 5, 18). Il a constitué ses disciples en Eglise, et il les a envoyés dans le monde entier pour continuer la même mission, à savoir « rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés » (Jn 11, 52). C'est cette même mission que l'Eglise est encore aujourd'hui chargée d'accomplir et dont le 2^{ème} Synode des évêques pour l'Afrique vient nous rappeler l'importance pour notre continent et notre pays.

23. Pour réaliser cette mission de réconciliation, de justice et de paix, l'Eglise-Famille de

Dieu doit prendre conscience de son identité, l'exprimer avec fierté, et chercher à vivre dans la vérité et la fidélité au Christ-Serviteur.

24. Les sacrements, et en particulier ceux de l'Eucharistie et de la Réconciliation, constituent la source inépuisable de forces pour bâtir l'Eglise-Famille de Dieu réconciliée avec elle-même pour rester fidèle à sa mission. « *Par le sang de sa croix, le Christ, Premier-né d'entre les morts, nous a réconciliés avec Dieu* ». (Col 1, 15-20). Ainsi, baptisés dans la mort et la résurrection du Christ, réconciliés avec Dieu, nous sommes aussi unis entre nous par le sang du Christ dans une large fraternité dont il est l'aîné et dont les liens dépassent infiniment les liens naturels de parenté. C'est pourquoi, au-delà de la communauté chrétienne, l'Eglise a le devoir d'interpeller les consciences en dénonçant la culture de la haine, de la violence et des injustices qui sont les sources du mal dans le monde.

L'Eglise, lieu du vécu de la réconciliation

25. L'Eglise est dans le monde un lieu de réconciliation et de paix où des hommes d'origines et de cultures différentes sont invités à vivre, de façon exemplaire, des relations fraternelles. Elle offre à ses membres un cadre favorable à la réconciliation entre eux et avec les autres.

26. Nous exhortons les pasteurs de notre Eglise à donner l'exemple et à faire en sorte que leur enseignement ait un impact réel sur la vie de leurs fidèles. Qu'ils veillent aussi à ce que la catéchèse permette aux fidèles de mieux comprendre la nature spécifique de l'Eglise et des sacrements qui la construisent et qui la font vivre.

27. Ainsi, l'Eucharistie est l'occasion d'envoyer chaque participant avec une mission particulière de réconciliation et de guérison, de justice et de paix pour son entourage. De même la célébration du sacrement de Réconciliation doit manifester sa double dimension personnelle et communautaire.

28. Le chrétien qui a fait l'expérience personnelle du pardon peut à son tour devenir artisan de réconciliation dans sa communauté et dans son milieu de travail. (cf. Mt 5, 21). De même, seules les communautés réconciliées à l'intérieur peuvent accueillir ou proposer la réconciliation avec les autres (cf. Mt 18, 15-18).

L'Eglise comme facilitateur entre les communautés humaines et groupes en conflit.

29. Fidèles chrétiens, « *Vous êtes le sel de la terre... Vous êtes la lumière du monde* » (Mt 5, 13-14), comme le Synode l'a rappelé.

Votre témoignage et vos engagements doivent transformer vos milieux de vie. Il vous revient, fidèles laïcs, hommes, femmes, adultes ou jeunes, chacun en ce qui le concerne, de prendre conscience de votre rôle dans la renaissance de l'Afrique et du Tchad. Ceux en particulier qui ont un niveau de responsabilité dans l'Eglise ou dans la société, ont l'obligation d'avoir une culture religieuse adéquate et une conduite conséquente. Car « *nous sommes en ambassade pour le Christ* » (2 Co 5, 20a).

30. Les communautés chrétiennes, les CEB, sont les fondements et les moyens pour vivre la fraternité des enfants de Dieu. Elles doivent constituer des ponts pour assurer la cohésion sociale entre les différentes communautés humaines, quelles que soient les blessures du passé. Qu'elles s'impliquent davantage dans toutes les démarches de réconciliation ou de recherche de la paix dans les conflits intercommunautaires. Elles contribueront ainsi à éclairer le bon chemin aux hommes politiques.

31. Jeunes, l'expérience vécue au Forum National des Jeunes vous a permis de comprendre que l'acceptation de l'autre et l'intégration entre vous au nom du Christ sont possibles. Vous avez prouvé ainsi que vous êtes capables de vous réconcilier pour bâtir ensemble un Tchad nouveau où seront bannis les préjugés, les barrières ethniques, claniques ou religieuses. Nous demandons aux éducateurs et aux formateurs de nos paroisses d'appuyer vos initiatives dans ce sens. Pour les plus jeunes, que les mamans chrétiennes continuent à bien remplir leur rôle de premières éducatrices aux valeurs de la vie et de la foi.

32. L'Eglise, par les Commissions Justice et Paix, apporte sa contribution pour l'éducation civique et morale de notre société. Les Commissions Justice et Paix travaillent en collaboration avec les institutions de la société civile et de l'Etat pour la promotion des droits humains. Que les fidèles y adhèrent et accueillent favorablement toutes leurs initiatives en faveur de la réconciliation, de la justice et de la paix : journée nationale de la cohabitation pacifique, entente éleveurs/agriculteurs, journée mondiale de prière pour la paix, etc.

33. Nos radios diocésaines ont été créées pour éduquer aux valeurs humaines et évangéliques et promouvoir une culture de justice et de paix. Nous demandons à nos communicateurs d'être professionnels, compétents et solidement enracinés dans la foi. Nous exhortons aussi tous les fidèles et tous les hommes de bonne volonté à les encourager à travailler dans cet esprit.

Appel

34. A travers le Synode des évêques pour l'Afrique, nous avons pris conscience que la réconciliation est une œuvre commune à accomplir avec d'autres pour le bien du pays. En conséquence, nous, évêques du Tchad, invitons tous les leaders religieux à s'impliquer honnêtement dans la recherche des voies et moyens qui favorisent la réconciliation, et à s'assurer que l'espace du débat républicain ne soit pas confondu avec l'espace du débat religieux.

35. Notre tâche principale est de travailler à l'édification de la foi des fidèles afin qu'ils expérimentent déjà, dès ici-bas, la bonté de Dieu et parviennent à la félicité des élus. Pour faciliter le dialogue, nous proposons qu'un cadre indépendant de concertation soit créé. Nous pourrions alors cultiver les valeurs humaines fondamentales inhérentes à la vie sociale : la justice et la liberté, la fraternité et la solidarité, la recherche du bien pour soi et pour les autres, l'amour de ce qui est noble, beau et bien, la promotion de l'excellence, l'amour du travail bien fait et épanouissant, le respect de la parole donnée, le respect du bien d'autrui et du bien commun, le souci de la bonne réputation du pays, etc.

36. Dans cette recherche de réconciliation, de justice et de paix, la règle d'or, pour nous, reste cette parole du Christ : « *Tout ce que vous voudriez que les autres fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux* » (Mt 7, 12). Puisse la célébration de la naissance du Christ Jésus raviver en nous l'engagement à le suivre pour être sel et lumière en vue d'un Tchad réconcilié et pacifique. Que notre Dame de la Paix nous soutienne dans toutes nos démarches de réconciliation et de recherche de paix.

Joyeux Noël à tous !